



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E16339

VALABLE JUSQU'AU 02/12/2024

ÉDITÉ LE 21/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1934

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/08/2004
41 466

Raison sociale : PARENTON & FILS

11 RUE AUGUSTE BARTHOLDI
78420 CARRIERES SUR SEINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES

Siret : 609 800 594 00028

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 01613300L 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 7346925904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 7346925904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 01 39 76 15 98

Portable :

Site Internet : www.parenton.fr

E-mail : contact@parenton.fr

Responsabilité légale :

PARENTON BENOIT GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax : 01 39 76 07 57

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3152 PROB	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	30/04/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/12/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres de toit	30/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.